



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous habitez dans une commune de la Communauté d'agglomération Territoires vendômois et vous avez besoin d'informations et d'accompagnement liés la mise en place d'aides au maintien à domicile ou à la perte d'autonomie ?

- o Permanence d'accueil : un point d'information et d'orientation physique et/ou téléphonique pour répondre à vos questions
- o Aide à domicile : des services d'aide et d'accompagnement (aide à domicile, auxiliaire de vie)
- o Soins à domicile : intervention d'aides-soignantes
- o Portage de repas : livraison de repas à domicile

Présence d'associations Santé :

- o ENTRAID'ADDICT
- o ADDICTION France
- o OPPELIA-VRS
- o PARENTHÈSE
- o OSONS NOUS SOIGNER (ONS)

Pour toutes informations, contacter le Guichet unique des Rottes.



Permanence du maire, Laurent Brillard



Venez rencontrer Laurent Brillard, maire de Vendôme, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 10 h à 12 h.

Accueil sans rendez-vous.



Horaires d'ouverture

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Fermé le mardi matin.

Coordonnées

02 54 86 47 00
37 avenue Georges Clemenceau
41100 Vendôme



Guichet unique

DES ROTTES



UN SEUL LIEU pour toutes vos démarches

Mairie annexe | Accès aux droits | Point-justice | CIAS
Associations de santé | Ordinateur en libre accès



Ne pas jeter sur la voie publique



vendome.eu
territoiresvendomois.fr



MAIRIE ANNEXE

Vous avez besoins d'informations, d'inscrire votre enfant aux activités péri et extra scolaires, de régler une facture... ?

- o Restauration et accueil périscolaire
- o Activités sportives enfants et adultes
- o Activités enfance et jeunesse : accueils de loisirs, activités ponctuelles
- o Écoles de musique, médiathèques, et ateliers d'arts plastique
- o Transport urbain
- o Préinscription à l'école
- o Renseignement sur le Pôle petite enfance
- o Règlement d'une facture

Pour plus de simplicité, vous pouvez aussi effectuer certaines de ces démarches sur votre espace famille. En cas de difficultés, venez au Guichet unique des Rottes vous faire accompagner.

Au Guichet unique des Rottes, vous pouvez aussi :

- o vous inscrire sur la liste électorale,
- o faire légaliser votre signature,
- o obtenir la délivrance d'un acte d'état civil,
- o faire recenser votre enfant à 16 ans.

MAIRIE ANNEXE

Vous souhaitez demander ou renouveler une carte nationale d'identité ou un passeport ?

- o Prise de rendez-vous au Guichet unique des Rottes ou à l'Hôtel de ville
- o Possibilité de prise de rendez-vous en ligne (vendome.eu/guichet-unique)
- o Préparez votre rendez-vous en remplissant une pré-demande sur le site ANTS ou en étant accompagné sur place, au Guichet unique des Rottes



Caisse d'allocations familiales (CAF)

Une demande, un renseignement sur votre dossier ? Un conseiller vous reçoit sur rendez-vous.

Permanences les mercredis et jeudis.
Pour prendre rendez-vous : 3230 ou sur caf.fr rubrique « Nous joindre ».

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)

Permanences les mardis et vendredis.
Sur rendez-vous, contactez le 3960.

LOGEMENT SOCIAL

Vous souhaitez faire une demande de logement locatif social ? Vous avez une demande en cours ?

Le Service intercommunal du Logement social vous accueille **tous les lundis matin aux heures d'ouverture du Guichet Unique des Rottes.**

ACCÈS AUX DROITS ET ACCOMPAGNEMENT

Vous avez besoin de vous faire accompagner dans vos démarches administratives du quotidien ? Vous avez des difficultés pour les réaliser sur l'ordinateur ? Nous pouvons vous informer et vous accompagner !

- o Pré-demande de carte nationale d'identité et passeport
- o Carte grise, immatriculation et permis de conduire
- o Assurance maladie et espace santé
- o Dossier de retraite
- o Impôts
- o Assurance maladie et espace santé
- o Démarches allocations familiales et allocations logement
- o Dossier MDPH (maison départementale pour les personnes handicapées)
- o Dossier APA (Aide personnalisée d'autonomie)
- o Dossier ASPA (Allocation personnalisée pour les personnes âgées)
- o Pré-plainte en ligne
- o Démarche Transport urbain (Rémi)
- o Démarche MaPrimeRévov' ...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour toutes informations et conseils, quelle que soit la démarche concernée et venez avec tous vos documents afin que nous puissions examiner votre demande. Accueil sans rendez-vous durant les heures d'ouverture du Guichet unique des Rottes. Contact : france.services@catv41.fr.

POINT JUSTICE

Vous faites face à des situations d'ordre juridique ? Le Point-justice vous permet d'obtenir gratuitement, auprès d'associations et d'intervenants professionnels, une information de proximité sur vos droits et /ou vos devoirs.

Informations juridiques

- o France Victimes 41
- o Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF 41)
- o Action Logement
- o Association départementale d'information sur le logement et Espace info énergie (ADIL-EIE)
- o Notaires
- o Juriste
- o UFC Que choisir
- o Consommation, Logement et cadre de vie (CLCV)
- o Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher (UDAF)

- o FNATH (Accidentés de la vie)
- o Écrivain public
- o Planning familial
- o Ligue des Droits de l'Homme

Résolution amiable des conflits

- o Délégué du Défenseur des Droits
- o Conciliateur de justice
- o Médiation familiale (ACESM)

Retrouver toutes les informations relatives aux permanences :

territoiresvendomois.fr

o dépliant d'information du Point justice
02 54 86 47 77 - pointjustice@catv41.fr